

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022 DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

9 juin 2022, 12 h 30 à 13 h — Auditorium du CRCHUM (en mode hybride)

		Présent	Absent
<u>MEMBRES ÉLUS</u>			
M ^{me} Guylaine Athot	Assistante-chef, laboratoire grappe Optilab	X	
M ^{me} Wedad Bahlak	Assistante-chef qualité et EBMD CNMTL, grappe Optilab	X	
M ^{me} Marie-Claude Bernier	Assistante-chef en inhalothérapie secteur anesthésiste, adjointe clinique à l'anesthésie		
M ^{me} Véronique Bossé	Chef de secteur du Service d'ergothérapie, de physiothérapie et de psychiatrie	X	
M ^{me} Stéphanie Émond	Chef des Services d'audiologie, nutrition clinique et orthophonie	X	
M ^{me} Catherine Ferland	Physiothérapeute		
M ^{me} Valérie Fraïle	Neuropsychologue	X	
M ^{me} Lysanne Goyer	Chef du Service de psychologie et chef du Service des soins spirituels	X	
M ^{me} Josée Laflamme	Conseillère en communication, DCAI	X	
M ^{me} Renée Pichette	Sexologue clinicienne	X	
M ^{me} Renata Podbielski	Bibliothécaire		X
M. Gabriel Seyer	Chef de service - Radiologie	X	
<u>MEMBRES D'OFFICE</u>			
Dr Fabrice Brunet	Président-directeur général (PDG)	X	
M. Martin Demers	Directeur des services multidisciplinaires	X	
<u>INVITÉS PERMANENTS</u>			
M. Simon Archambault	Directeur adjoint, volet qualité et évolution de la pratique, DSM	X	
M. Vladimir Guriev	Chef de service, Gestion de la qualité et des risques, DQEPE	X	
M. Bruno Lamontagne	Directeur clinico-administratif, Grappe Optilab	X	
M ^{me} Marie-Ève Pelland	Psychologue	X	
M ^{me} Lucie Plouffe	Chef du Service d'ergothérapie, de physiothérapie et de psychiatrie	X	

1) Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Gabriel Seyer, président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM), se présente et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il rappelle que les documents sont disponibles dans l'Intranet et que le quorum est constaté. L'assemblée commence à 12 h. M. Seyer préside l'assemblée générale annuelle (AGA) et M^{me} Émond agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Seyer fait la lecture de l'ordre du jour proposé et le soumet à l'assemblée pour adoption.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 20 mai 2021
4. Adoption « Règlement de régie du Conseil multidisciplinaire (CM) »
5. Rapport annuel des activités 2021-2022
 - 5.1. Présentation des activités 2021-2022
 - 5.2. Orientations 2022-2023
6. Adoption du rapport annuel 2021-2022
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Laflamme conseillère en communication et appuyée par M^{me} Goyer, Chef du Service de psychologie et chef du Service des soins spirituels.

3) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 mai 2021

L'adoption du procès-verbal de l'AGA du 20 mai 2022 est proposée par M^{me} Bahlak, assistante-chef qualité et EBMD CNMML, grappe Optilab et appuyée par M^{me} Marie-Claude Guénette, assistante-chef, technologiste en pathologie.

4) Adoption « Règlement de régie interne du Conseil multidisciplinaire (CM) »

M. Seyer présente le règlement de régie interne du CM qui a été révisé par le CECM dans la dernière année. Il rappelle que le document annoté avec des mises à jour fût disponible dans l'Intranet du CHUM en préparation à la rencontre d'aujourd'hui. M. Seyer demande s'il y a des commentaires ou des questions et rappelle que cette adoption du règlement de régie est obligatoire selon la loi et doit être révisé tous les cinq ans. Le CECM a approuvé ce règlement le 18 mars 2022, aujourd'hui, c'est aux membres de l'approuver. Par la suite, il sera transmis au Conseil d'administration (CA) pour approbation et au MSSS pour approbation finale.

Aucun commentaire n'a été fait par les participants. L'adoption du règlement de régie interne du CM est proposée par M^{me} Ferland, physiothérapeute et appuyée par M^{me} Fraïle, neuropsychologue.

5) Rapport annuel des activités 2021-2022

Présentation des membres du CECM et des invités permanents

M. Seyer présente et remercie les membres élus suivants qui ont participé aux différents mandats du conseil :

M ^{me} Guylaine Athot	Assistante-chef, laboratoire grappe Optilab
M ^{me} Wedad Bahlak	Assistante-chef qualité et EBMD CNMML, grappe Optilab
M ^{me} Marie-Claude Bernier	Assistante-chef en inhalothérapie secteur anesthésiste, adjointe clinique à l'anesthésie
M ^{me} Véronique Bossé	Chef de secteur du Service d'ergothérapie, de physiothérapie et de psychiatrie
M ^{me} Stéphanie Émond	Chef des Services d'audiologie, nutrition clinique et orthophonie
M ^{me} Catherine Ferland	Physiothérapeute
M ^{me} Valérie Fraïle	Neuropsychologue
M ^{me} Lysanne Goyer	Chef du Service de psychologie et chef du Service des soins spirituels
M ^{me} Josée Laflamme	Conseillère en communication, DCAI
M ^{me} Renée Pichette	Sexologue clinicienne
M ^{me} Renata Podbielski	Bibliothécaire

M. Seyer présente et remercie les membres invités permanents suivants :

M. Simon Archambault	Directeur adjoint, volet qualité et évolution de la pratique, DSM
M. Vladimir Guriev	Chef de service, Gestion de la qualité et des risques, DQEPE
M. Bruno Lamontagne	Directeur clinico-administratif, Grappe Optilab
M ^{me} Marie-Ève Pelland	Psychologue
M ^{me} Lucie Plouffe	Chef du Service d'ergothérapie, de physiothérapie et de psychiatrie

M. Seyer présente et remercie les membres invités d'office suivants :

Dr Fabrice Brunet	Président-directeur général (PDG)
M. Martin Demers	Directeur de la Direction des services multidisciplinaires, DSM

M. Seyer communique le nom des membres désignés, représentant du CM aux différents comités suivants :

Membre désigné au conseil d'administration

Lysanne Goyer

Représentations

- **Comité directeur santé connecté** : Lysanne Goyer
- **Comité la gestion des risques et de la qualité** : Wedad Bahlak
- **Comité des activités interprofessionnels (CAI)** : Lucie Plouffe
- **Comité assurance qualité et biosécurité OPTILAB** : Gabriel Seyer
- **Comité de prévention des infections** : Gabriel Seyer

État financier

M. Seyer fait état des finances du CECM. Il informe que le budget est non renouvelable.

Budget non renouvelable	13 472 \$
Subvention de la Banque Nationale	5 000 \$

Dépenses subvention BM	
Prix CM	(3 000 \$)
Frais pour la Journée CM	(1 703 \$)
Total des dépenses subvention BN	(4 703 \$)

Dépenses budget CM	
Adhésion à l'ACMQ	(1 817 \$)
Frais pour le colloque de l'ACFAS	(719 \$)
Frais pour le colloque du CM	(745 \$)
Prix CM	(2 000 \$)
Frais pour la Journée CM	(3 132 \$)
Traiteur	(57 \$)
Charges sociales	(171 \$)
Total des dépenses du budget CM	(8 641 \$)

Encaisse budget CM	4 831 \$
--------------------	----------

5.1 Présentation des activités 2021-2022

Les activités du CM durant l'année sont énumérées par M. Seyer et se détaillent comme suit :

- Élection d'un nouveau comité exécutif en mai 2021 ;
- Tenue du colloque « *Enjeux de la recherche chez les professionnels de la santé* » à l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas) organisé conjointement avec les CECM du CHU de Québec-Université Laval et du CIUSSS Estrie-CHUS, le 6 mai 2021 ;
- Tenue de l'assemblée générale annuelle le 20 mai 2021 par visioconférence ;
- Tenue en mode virtuel du premier colloque du CM le 20 mai 2021 sous le thème « *Unis, passionnés, créatifs et innovants* » ;
- Organisation d'une formation sur la gouvernance du CM pour le CECM le 16 novembre 2021 ;
- Tenue de la « *Journée CM* » et remise des Prix CM le 25 novembre 2021 ;
- Tenue des trois formations virtuelles suivantes pendant l'année :
 - 27 avril 2021 : « *De la télésanté à la santé connectée : Comment l'intégrer à ma pratique* » ;
 - 8 février 2022 : « *Accroître la résilience — Découvrir des stratégies et accepter le changement* » ;
 - 22 mars 2022 : « *Développer son intelligence émotionnelle* ».
- Production des deux avis suivants :
 - Le 16 mars 2022 : **Avis sur le processus de nomination du président directeur général (PDG) et du président-directeur général adjoint (PDGA) ;**
 - Le 21 mars 2022 : **Avis conjoint avec le Comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) sur la fonction de la salle multifonctionnelle du CHUM.**
- Révision de l'ensemble des règlements de régie interne du CM ;
- Démarche de réflexion stratégique de positionnement du CECM, au sein de l'organisation et accompagné par le développement organisationnel de la DRHAJ du CHUM, M. Antoine Daudelin-Guénette, psychologue organisationnel et M^{me} Salma Kharti ; agente de la gestion du personnel ;
- Participation au projet organisationnel D-COD visant à mesurer la capacité du CECM à innover et changer ;
- Renouvellement de l'adhésion à l'Association des CM du Québec (ACMQ).

Recommandations et décisions

M. Seyer informe que plusieurs cooptations ont eu lieu pendant l'année au sein de l'exécutif et la décision a été prise d'avoir des formations récurrentes dédiées à l'exécutif pour augmenter leurs compétences en lien avec des sujets plus proches de la gouvernance et de leurs activités.

En cours d'année, les décisions qui suivent ont été prises par le Comité exécutif du CM :

- Le 3 juin 2021, cooptation au CECM de M^{me} Laflamme et M^{me} Bahlak ;
- Le 4 novembre 2021, cooptation au CECM de M^{me} Ferland ;
- Le 16 décembre 2021, cooptation au CECM de M^{me} Podbielski ;

- Le 16 décembre 2021, décision de poursuivre les formations destinées aux membres du CECM à raison de quelques formations par années, selon les besoins des membres du CECM ;
- Le 16 décembre 2021, décision du CECM de procéder à une réflexion de positionnement stratégique ;
- Le 10 février 2022, cooptation au CECM de M^{me} Athot ;
- Le 16 mars 2022, adoption d'un avis sur le processus de nomination des PDG et PDGA ;
- Le 18 mars 2022, adoption des règlements de régie interne révisés ;
- Le 21 mars 2022, approbation d'un avis sur la fonction de la salle multifonctionnelle du CHUM ;
- Le 24 mars 2022, décision unanime de renouveler l'adhésion du CECM à l'ACMQ pour 2022-2023.

Présentation des comités au 31 mars 2022

M. Seyer fait la présentation des comités et membres de ces comités au sein du CM (au 31 mars 2022).

Comité des communications

Le Comité des communications est composé de M^{me} Laflamme, M^{me} Émond et M. Seyer.

M. Seyer souligne l'importance du comité des communications au niveau de leur réflexion sur le positionnement stratégique du CM. Grâce à eux, il y a un lien entre le CM, la Direction de l'enseignement et de l'Académie du CHUM (DEAC), les professionnels et la communauté du CHUM. Celui-ci a contribué à la promotion des formations et des événements suivants : *les formations CM, le premier colloque, le colloque de l'Acfas, la journée CM et la Semaine des professionnels et techniciens du CHUM*. M. Seyer remercie le Comité des communications et la Direction des communications.

Comité de la recherche

Le Comité de la recherche est composé des membres suivants :

M^{me} Josée Beaudoin, nutritionniste ;
M. Olivier Boucher, neuropsychologue ;
M^{me} Bianca Buté, travailleuse sociale ;
M^{me} Marie-Ève Gosselin, audiologiste ;
M^{me} Tokiko Hamasaki, ergothérapeute ;
M^{me} Lyne Labrecque, biochimiste clinique ;
M. David Lemaire, travailleur social ;
M^{me} Danielle Moreau-Amaru, nutritionniste ;
M^{me} Marie-Ève Pelland, psychologue, présidente du comité de la recherche.

Dû à la pandémie et ses enjeux, peu d'activités ont été réalisées. Toutefois, M. Seyer informe qu'ils ont participé à la réalisation du colloque de l'Acfas le 6 mai 2021. M. Seyer remercie M^{me} Pelland.

Comité Enseignement

Le Comité de l'enseignement est composé de M^{me} Bossé, chef de secteur, service d'ergothérapie, physiothérapie et physiatry et présidente du comité, de M^{me} Fraile, neuropsychologue, de M^{me} Hélène Goudreau, agente de formation-gestion des stages, DEAC et de M. Charles Martin, coordonnateur clinique en orthophonie.

M. Seyer informe que le Comité de l'enseignement a déposé deux avis au CECM concernant deux lettres qui font état de la consultation effectuée auprès des membres du CM au sujet de la bourse de perfectionnement et de fellowship et de la bourse de l'innovation en enseignement.

M. Seyre rappelle qu'une bourse de 25 000 \$ avait été octroyée à M. Nicolas Bourgeois.

En ce qui concerne la bourse de perfectionnement et de fellowship, M. Seyer annonce les démarches qui ont été entreprises auprès de la DSM et de la Direction Optilab pour vérifier la possibilité du financement de cette bourse. M. Seyer annonce que les deux directions ont accepté, mais qu'aucune candidature n'a été reçue cette année.

Comité du maintien et promotion de la compétence

Le Comité du maintien et promotion de la compétence est composé des membres suivants :

M. Simon Archambault, directeur adjoint, volet qualité et évolution de la pratique, DSM et représentant de la Direction générale pour ce comité ;

M^{me} Émond, chef des services d'audiologie, nutrition clinique et orthophonie par intérim et présidente de ce comité ;

M^{me} Valérie Gendron, conseillère en gestion des plans de développement, ressources humaines ;

M^{me} Goyer, chef du service de psychologie et chef du service des soins spirituels ;

M^{me} Laflamme, conseillère en communication ;

M^{me} Pichette, sexologue clinicienne ;

M. Seyer, conseiller qualité.

M. Seyer énumère les principales réalisations faites par le Comité du maintien et promotion de la compétence :

- La création des deux nouveaux comités interdisciplinaires suivants :
 - Standardisation des consistances en gorgée barytée modifiée ;
 - Projet pilote sur la pertinence et l'utilisation de l'eau gazéifiée avec la clientèle dysphagique en neurologie vasculaire.
- Compilation des résultats d'un sondage auprès des responsables de comités de pairs et comités interdisciplinaires en lien avec l'avancement de leurs projets.
- Formations virtuelles organisées pour les membres :
 - 27 avril 2021 : « *De la télésanté à la santé connectée : Comment l'intégrer à ma pratique* », par M. Rudolph De-Patureaux, pilote clinique télésanté ;
 - 8 février 2022 : « *Accroître la résilience — Découvrir des stratégies et accepter le changement* », par M. Jacques Coderre Lareau, Homewood Santé ;
 - 22 mars 2022 : « *Développer son intelligence émotionnelle* », par M. Jacques Coderre Lareau, Homewood Santé.
- Création d'une page dédiée aux formations du CM sur la plateforme ENA.
- Tenue en mode virtuel du premier colloque du CM regroupant l'AGA sous le thème « *Unis, passionnés, créatifs et innovants !* » le 20 mai 2021.
- Envoi d'un questionnaire d'évaluation électronique aux participants du colloque du 20 mai 2021 et compilation des résultats.
- Organisation du deuxième colloque annuel du CM regroupant l'AGA sous le thème « *Prendre soin de soi et de sa pratique* » prévu le 9 juin 2022.

- Envoi d'un sondage électronique aux membres afin de recueillir des suggestions en prévision de la programmation du colloque du 9 juin 2022.

Comité Journée CM

Le Comité de la journée CM est composé des membres suivants :

- M^{me} Émond, chef des services d'audiologie, nutrition clinique et orthophonie par intérim et présidente de ce comité ;
- M^{me} Fraïle, neuropsychologue ;
- M^{me} Laflamme, conseillère en communication ;
- M^{me} Pichette, sexologue clinicienne ;
- M. Seyer, conseiller qualité ;
- M^{me} Stéphanie Tousignant-Bergeron, ergothérapeute ;
- M^{me} Ha Van Ly, qui ne travaille plus au CHUM.

M. Seyer fait état des réalisations suivantes du comité de la journée CM :

- Diffusion des informations et promotion de la « *Semaine des professionnels et techniciens* » sur les différentes plateformes de communication du CHUM ;
- Création et diffusion de vidéos animées présentant quatre professions avec leurs réalisations au courant de l'année 2020-2021 ;
- Création de matériel médiatique pour la diffusion et la promotion de la « *Journée CM* » ainsi que de la « *Semaine des professionnels et techniciens* » ;
- Révision des catégories des « *Prix CM* » ;
- Diffusion du concours des « *Prix CM* » ;
- Tenue de la « *Journée CM* » le 25 novembre 2021 dans l'Amphithéâtre Pierre-Péladeau sous le thème : « *Des réalisations qui dépassent la fiction* ».

M. Seyer tenait à faire part à l'AGA des personnes qui ont remporté les prix CM de 2019 ci-dessous :

- Le prix Leadership : M. Marc-Olivier Castonguay, ergothérapeute ;
- Le prix Distinction : M^{me} Marie-Andrée Desjardins, physiothérapeute, et M^{me} Marie-Stéphane Rainville, orthophoniste, qui sont arrivées ex aequo ;
- Le prix Innovation : M^{me} Brenda L'Écuyer et M. Vito Nobile Fidanza ;
- Le prix Relève Banque Nationale : M. Jonathan Brunette, physiothérapeute ;
- Le prix Comité de pairs : pour lequel, aucune candidature n'a été soumise.

Comité des élections

Le comité des élections réapparaît lorsque des élections sont nécessaires. Il y a eu des élections l'année dernière et ce comité était composé des membres suivants :

- M^{me} Caroline Loranger, directrice adjointe, volet qualité et évolution de la pratique, DSM, aujourd'hui remplacée par M. Simon Archambault.
- M^{me} Marie-Claude Guénette, assistante-chef en pathologie, et secrétaire du CECM, qui n'est plus membre du CECM.

M. Seyer informe que ce comité est responsable de tenir des élections afin de former un nouveau comité exécutif et de faire l'élection des quatre officiers obligatoires pour le CECM.

Comité Statut et règlements

Le Comité Statut et règlement est composé des membres suivants :

M^{me} Émond, chef des services d'audiologie, nutrition clinique et orthophonie par intérim et présidente de ce comité ;
M^{me} Bahlak, Assistante-chef qualité et EBMD CNMTL, grappe Optilab ;
M^{me} Pichette, sexologue clinicienne ;
M. Seyer, conseiller qualité et président du CECM.

M. Seyer informe que le Comité Statut et règlements a effectué cette année la révision du règlement de régie interne et que celui-ci a obtenu l'approbation du CECM de la démarche et des règlements révisés le 18 mars 2022.

M. Seyer souligne tout le travail qui a été fait durant la dernière année malgré la pandémie, et rappelle que l'objectif est de tenir compte de vos préoccupations et de les apporter à la Direction générale de manière à améliorer la pratique professionnelle chez les membres du CM du CHUM incluant la grappe Optilab.

5.2 Orientations 2022-2023

Pour l'année entamée, M. Seyer informe des différentes orientations suivantes qui sont prévues :

- Poursuivre la démarche de réflexion du positionnement stratégique du CECM au sein de l'organisation.
- Renforcer le rôle-conseil du CM dans les dossiers liés aux orientations de l'établissement :
 - Poursuivre les représentations du CM au sein de différents comités organisationnels ;
 - Se prononcer sur les différents enjeux de l'organisation ;
 - Implication du CM auprès d'autres instances, au besoin.
- Poursuivre les efforts de visibilité du CM au CHUM et favoriser le lien d'appartenance de ses membres :
 - Représentations auprès des directions desquelles relèvent les membres du CM ;
 - Poursuivre les activités récurrentes du CM destinées aux membres ;
 - Améliorer la communication du CM avec ses membres.
- Poursuivre l'état de situation sur la pratique professionnelle des membres du CM au cœur d'une pratique collaborative qui avait débuté en 2019, mais qui a été arrêté pour cause de pandémie :
 - Poursuivre l'état de situation des différents secteurs chapeautés par le CM (soins et services, enseignement, recherche, gestion, innovation, partenariat avec les patients et les employés [SERGIP]) ;
 - Identifier les écarts sur le terrain et des pistes de solution associées ;
 - Émettre un avis au PDG du CHUM et recommander des moyens ou actions permettant aux membres du CM d'exercer leur profession de façon optimale.
- Poursuivre les activités de reconnaissance des membres du CM :
 - Planifier la « *Semaine des techniciens et professionnels des membres du CM du CHUM* » ;
 - Organiser une nouvelle édition de la « *Journée CM* ».

- Soutenir les comités de pairs et comités interdisciplinaires en place au CHUM :
 - Organiser des formations pour répondre, entre autres, aux besoins des membres de ces comités ;
 - Offrir différents moyens de diffusion des travaux de ces comités.
- Poursuivre la promotion de la recherche et de l'enseignement au sein des membres du CM ;
- Réaliser tout mandat confié par le CA et la Direction générale pendant l'année.

En somme, M. Seyer informe que les grandes orientations prises par le CECM vont se décliner et être travaillées dans l'ensemble des comités, tant au niveau de l'enseignement ou de la recherche.

6) Adoption du rapport annuel 2021-2022

L'adoption du rapport annuel présenté le 9 juin 2022 est proposée par M. Pierre-Luc Lévesque, physiothérapeute et appuyée par M^{me} Bossé, physiothérapeute.

7) Période de questions

Aucune question soulevée pour les participants de l'assemblée.

8) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 12 h 30.

Stéphanie Émond, secrétaire
Comité exécutif, CM – CHUM

Gabriel Seyer, président
Comité exécutif, CM – CHUM